



Siehe Prüfnummern
Seite 3

PU-Siegel antidérapant

Vernis de finition à base de polyuréthane, diluable à l'eau, mat satiné, pour Methacryl-Siegel

I. Description du matériau

PU-Siegel antidérapant est un vernis de finition semi-transparent et extrêmement résistant à l'usure, pour une application sur Methacryl-Siegel. Grâce à l'utilisation d'un polymère spécial et particulièrement résistant à l'abrasion, il est possible d'obtenir des surfaces extrêmement résistantes à l'usure. Combiné au revêtement de finition PU-Siegel antidérapant, le produit a obtenu un pouvoir antidérapant du groupe R10 (n° d'agrément 200321818/3210) lors des tests effectués sur le produit Methacryl-Siegel par l'organisme professionnel allemand pour la sécurité et la santé au travail.

Résistance à une courte exposition aux liquides et produits chimiques suivants (conformément à DIN 53168 - A) : eau, eau salée, solution de sels de dessalage, solution d'acide tannique, acide gras d'huile de lin, pétrole, fuel, white-spirit, alcool éthylique, graisses animales et végétales, graisses lubrifiantes, huiles et produits de nettoyage courants ; tout comme les solutions à 10 % d'acide sulfurique, d'acide nitrique, d'acide acétique, d'acide formique, d'acide lactique, d'acide citrique, d'hydroxyde de potassium, d'eau ammoniacale et d'eau oxygénée et les solutions à 20 % de carbonate de sodium.

L'action des liquides et des produits chimiques mentionnés ci-dessus peut entraîner parfois des changements de couleur, mais ceux-ci n'entraveront nullement la fonctionnalité du revêtement.

Description du matériau

Type de matériau	Vernis de finition à base de polyuréthane, diluable à l'eau, pour les sols à l'intérieur et à l'extérieur.
Teintes	Transparent (observer la fiche technique du BFS n° 25)
Brillance	Mat satiné
Densité	1,03 kg/l (valeur moyenne)
Composition (conformément à VdL)	Dispersion de polyuréthane, acide silicique, eau, éthers de glycol, additifs
Code produit pour peintures et vernis	M-KH 01
Emballages	2,5 l et 10 l



Description du matériau (suite)

Prescriptions de stockage et de transport	UN : - Le stockage se fait conformément aux prescriptions locales. Stocker à l'abri de la chaleur et de la lumière directe du soleil. Observer les indications sur l'étiquette.
Marquage de danger	Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Eliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales/nationales.
Informations importantes	Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel adéquat.

II. Informations sur la mise en œuvre

Tous les revêtements, ainsi que les travaux préalables nécessaires, doivent être définis en fonction du bâtiment, cela signifie qu'ils doivent être adaptés à son état et aux exigences auxquelles il est confronté. Voir également le VOB (cahier des charges pour l'octroi des travaux du bâtiment), partie C, et la norme DIN 18363, alinéa 3, Travaux de peinture et de vernissage. Même lorsqu'une couche de fond et une couche intermédiaire ont été appliquées, ces composants peuvent entraîner encore des décolorations au niveau du revêtement supérieur, même si celles-ci ne sont pas immédiatement visibles. Les sols soumis à de fortes sollicitations doivent être recouverts d'un matériau à deux composants.

Ne pas appliquer par vent fort, lors d'un rayonnement solaire direct ou sur des surfaces chaudes. Jusqu'à un séchage complet, protéger le revêtement de la pluie, d'une humidité de l'air extrême (humidité causée par le brouillard) et du gel.

Informations sur la mise en œuvre

Application	Au pinceau, au rouleau
Diluant	Le produit est prêt à l'emploi et ne doit pas être dilué. Si nécessaire, diluer avec peu d'eau.
Température de mise en œuvre	Pendant le temps de mise en œuvre et de séchage, la température (du support et de l'air) ne doit pas être inférieure à +5°C et ne doit pas dépasser 30°C, l'humidité relative de l'air ne doit pas dépasser 70 %.
Temps de séchage (à 23°C et 50% d'humidité relative de l'air)	Hors poussière après env. 1-2 heures, sec au toucher après env. 3-4 heures, recouvrable après env. 6-8 heures, sec en profondeur et praticable après 1-2 jours Résistant aux sollicitations après 7-10 jours.
Consommation	100-140 ml/m ² et par couche selon le type de support et son pouvoir absorbant.
Nettoyage des outils	Immédiatement après utilisation avec de l'eau.
Stockage	Env. 1 an dans l'emballage d'origine fermé, au sec et au frais, mais à l'abri du gel.

III. Variantes de revêtements

Les variantes de revêtements, ainsi que les supports mentionnés, sont des exemples possibles. En raison des nombreuses conditions entrant en ligne de compte pour un bâtiment, il est nécessaire de vérifier de manière professionnelle leurs aptitudes.

Variantes de revêtements

PRÉPARATION DU SUPPORT

Exigences générales concernant le support

Le support doit être solide, propre, stable, sec et exempt d'efflorescences, d'algues, de mousses, de champignons, de couches farineuses, de couches de calamine ou plus exactement de concentrations de liants à la surface (couches de pâte de ciment vitreuses) et d'agents séparateurs. Empêcher toute humidité remontante. Remplacer les joints de dilatation défectueux.

Préparations générales du support

Nettoyer le support, par exemple au jet d'eau ou de vapeur. Enlever les saletés, la suie et les éléments farinants. Préparer les supports non porteurs et non absorbants en découpant au moyen d'un grenailage ou de toute autre méthode appropriée. Réparer les zones défectueuses, les trous et les dégradations avec un matériau de remplissage adapté (par exemple un mortier pour façades*). Pour former une rigole creuse ou mettre en place une pente, utiliser un mortier pour façades*.

COUCHE DE FINITION

Une fois l'application de Methacryl Siegel* terminée, il faut impérativement respecter un temps de séchage d'au moins 24 heures. Appliquer ensuite deux couches de finition avec PU-Siegel antidérapant, non dilué. **Remarque** : En raison des granulés antidérapants présents dans le produit, le recouvrement de teintes fortement colorées ou foncées peut faire apparaître la couche de fond blanchâtre et laiteuse.

Certificats de contrôle

Structure du revêtement	Groupe du pouvoir antidérapant (valeur indicative)
Methacryl-Siegel	(N° d'agrément : 200321817/213 R9)
Methacryl-Siegel + PU-Siegel antidérapant	(N° d'agrément : 200321818/3210 R10)
Methacryl-Siegel + Flocons acryliques + PU-Siegel brillant	(N° d'agrément : 200321822/3210 R9)
Methacryl-Siegel + Flocons de décoration + PU-Siegel brillant	(N° d'agrément : 200321820/3210 R9)
Methacryl-Siegel + Flocons acryliques + PU-Siegel satiné	(N° d'agrément : 200321821/3210 R9)
Methacryl-Siegel + Flocons de décoration + PU-Siegel satiné	(N° d'agrément : 200321819/3210 R9)

* Veuillez consulter la fiche technique correspondante actuelle.

7.302 PU-Siegel antidérapant Revêtements pour sols Vernis clairs

Informations sur le recyclage

Apporter au centre de recyclage uniquement des emballages entièrement vides. Les restes de matériaux peuvent être recyclés conformément au code 080112 de l'Union Européenne sur les déchets.

Toutes les informations sont conformes à l'état actuel de la technique. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité des variantes de revêtements décrites, celles-ci doivent être considérées comme des exemples possibles. En raison de la multitude de supports et des nombreuses conditions relatives à un bâtiment, l'acheteur / l'utilisateur n'est pas dispensé de vérifier comme il se doit, et sous sa propre responsabilité, l'aptitude de nos matériaux pour l'utilisation prévue et pour les conditions précises relatives au bâtiment correspondant. Pour le reste, les conditions générales de vente s'appliquent.

Édition : décembre 2015

Ce document perdra sa validité à la sortie d'une prochaine édition.



Akzo Nobel Coatings AG
Industriestrasse 17a
CH-6203 Sempach Station
Téléphone 041 469 67 00
Telefax 041 469 67 01
E-mail info@herbol.ch
www.herbol.ch

